Â«65 % des importateurs sont des femmes et nous trouvons inacceptable, injustice, et inique que le Conseil d'administration du Cosec soit composÃ© uniquement d'hommes qui vivent de la sueur des femmesÂ», a dÃ©noncÃ© Fatou Sarr Sow, membre fondatrice du RÃ©seau africain pour le soutien Ã l'entreprenariat fÃ©minin (Rasef).

S'exprimant lors d'un point de presse axÃ© sur la prochaine assemblÃ©e gÃ©nÃ©rale de renouvellement du Conseil d'administration du Cosec prÃ©vue le 26 avril prochain, elle a indiquÃ© que Â«les femmes ont dÃ©cidÃ© de ne plus se laisser faireÂ».

Selon elle, elles Â«rÃ©clament leur intÃ©gration au sein du Conseil d'administration du Cosec pour mieux prendre en charge leurs prÃ©occupations et dÃ©cider par elles-mÃªmes de la gestion de leurs sousÂ».Â«Aucune prÃ©sence fÃ©minine alors que le Cosec est alimentÃ© par les femmes Ã 65 %.

En effet, 0,2 % sur les dÃ©clarations douaniÃ¨res et 25 mille francs Cfa par bordereau de cargaison qu'on nous prÃ©lÃ¨ve vont directement dans les caisses du CosecÂ», a pour sa part rappelÃ© Oulimata Dioum, prÃ©sidente de l'Association des femmes pour la promotion de l'entreprise au SÃ©nÃ©gal (Afepes).

Elle a interpellÃ© les autoritÃ©s dans le but d'aider Ã Â«rÃ©tablir l'ordreÂ», estimant qu'il ne s'agit pas d'une Â«question de paritÃ© mais de justiceÂ».Â«Nous voulons une reprÃ©sentation massive des femmes au Cosec Ã la hauteur de notre contributionÂ», a-t-elle prÃ©cisÃ©.

Vu les contributions qu'elles apportent au Cosec, les femmes ont affichÃ© leur dÃ©termination Ã aller au bout de leur combat et demandÃ© que l'AssemblÃ©e gÃ©nÃ©rale du 26 avril soit annulÃ©e afin que les modalitÃ©s de leur intÃ©gration au Cosec soient Ã©tudiÃ©es.

Elles comptent rallier Ã leur cause d'autres organisations et associations de dÃ©fense des droits de l'homme pour que justice leur soit rendue. Toutefois, elles ont clairement affirmÃ© qu'il ne s'agit pas d'une Â«confrontationÂ» entre elles et les hommes.

Elles ont Ã©galement bon espoir que les nouvelles autoritÃ©s sauront prendre les mesures idoines pour corriger les manquements d'autant qu'un arrÃªtÃ© interministÃ©riel avait Ã©tÃ© pris dans ce sens en novembre 2011.

Source: allAfrica